

Le traouc de l'aoucou

N° 36

JUIN 2015

Mes chères concitoyennes,
mes chers concitoyens,
Le dernier conseil municipal a donné lieu à un échange intéressant entre conseillers, ayant pour sujet l'entretien de la commune et, plus précisément, la gestion des mauvaises herbes, lesquelles mieux que toutes les laitues et scaroles de nos potagers, trouvent à pousser et prospérer n'importe où.

Il est vrai que, comme tous les jardiniers le savent, nous sommes, au printemps et quand la chaleur monte, au plus fort de la crise. Il faut donc redoubler d'efforts sur ce sujet, en même temps que traiter les chantiers en cours, tout étant prioritaire !

Pour corser l'affaire, depuis deux ans les réglementations se durcissent en ce qui concerne l'usage des produits phytosanitaires. La priorité va à la protection des eaux potables et à la diminution de la pollution, qui s'en plaindra, puisqu'il s'agit de santé publique ? Sauf que là où le R.....p réglait le problème pour

six mois, il nous faut trouver les produits de substitution biologiques ou les moyens matériels et humains adéquats. Nous nous y employons, et avons prévu de travailler avec le Parc Naturel Régional à une évaluation des possibles.

Mais cela ne règlera pas tout, et c'est en cela que j'ai trouvé l'échange en conseil municipal intéressant ; ce sont en effet des conceptions différentes de la qualité de vie qui se sont exprimées entre « la saleté » que représente l'herbe pour certains (image d'un village non entretenu) et son côté agréable et bucolique pour d'autres (image d'un village à la campagne). Il faudra que, tous ensemble, nous acceptions un compromis, nous n'avons pas vraiment le choix.

Par exemple, en bons gestionnaires de l'espace public, il nous faudra empêcher la pousse d'herbe sur les espaces bétonnés ou goudronnés, premiers visés par les interdictions, pour empêcher le vieillissement prématuré des installations. Il s'agit souvent de devants de porte et de trottoirs. Je me souviens d'un temps

où il y avait moins de personnel communal, moins de désherbants, mais où chaque villageois se sentait concerné par l'esthétique du village et n'hésitait pas à se pencher pour arracher quelques brins d'herbe de ci de là, à nettoyer le devant de sa maison, à planter quelques fleurs... Les temps ont changé, puisque nous attendons beaucoup plus de choses de la collectivité, mais le moyen reste performant..

L'échange que nous avons eu en conseil municipal est donc un autre exemple de sujets de réflexion qui permettent d'aborder le « vivre ensemble », pour peu que l'écoute de l'autre, le respect des opinions et le désir de progresser ensemble soient au rendez-vous.

Passez un bon été, et pensez à vous étendre dans l'herbe fraîche...

Jean-François Vié

Les finances municipales



BUDGET PRIMITIF

RESSOURCES (en milliers d'€)	
Fiscales	370
Dotations Etat	253
Loyers et divers (dont photovoltaïque)	112
Remboursement de charges (SIVE..)	53
Excédent 2014	40
FCTVA et taxes locales	25
total	853
DEPENSES (en milliers d'€)	
Achats énergie, fournitures	148
Personnel	240
Participations, subventions	122
Emprunts Menjou	103
Emprunts bâtiments communaux	102
Travaux	97
Reste à réaliser	21
Total	853

Nous parvenons, encore cette année 2015, à équilibrer le budget sans augmenter les impôts locaux.

Nous avons, en effet, de nouvelles recettes grâce à l'installation des panneaux photovoltaïques (loyer de 55000 € et fiscalité de 46000 €) qui ne compensent que partiellement la recette exceptionnelle de 2014 liée à la vente du presbytère.

Par ailleurs, nous devons faire face en plus des travaux courants, à la mise en conformité de la salle polyvalente ainsi que des travaux confortatifs dans l'église.

Dans l'attente de l'obtention de marges financières, des études sont engagées pour assurer dans un proche avenir les travaux d'infrastructures nécessaires et les travaux d'embellissement du village.

J. Leclerc



Le dernier recensement de la population supervisé par l'INSEE date de janvier 2011.

Depuis ce décompte, les chiffres de la population légale annoncés chaque année sont une projection de ce recensement. Ainsi, au 1er janvier

2015, la population légale de Daumazan a été fixée à 730 habitants.

Le prochain recensement est prévu en 2016, du 21 janvier au 20 février précisément.

La nouveauté essentielle de cette opération est que, depuis 2015, chacun peut répondre par Internet. Cette possibilité a été choisie par un tiers des recensés en 2015.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des modalités de cette prochaine enquête.

Rappelons l'importance de la bonne organisation de ces opérations ; la population légale et le nombre de logements déterminent le montant des dotations versées par l'état aux communes.

La mesure de la population vivant en France permet également de mieux répondre à ses besoins, les anticiper. Rappelons enfin que chacun est tenu de répondre à l'enquête, que les données restent confidentielles et anonymes et n'ont qu'une visée statistique.

Dernières délibérations du conseil municipal

6 mars 2015

- Indemnité du trésorier
- Approbation des comptes de gestion 2014 de la commune et du budget du lotissement de Menjou
- Vote des comptes administratifs de la commune et du lotissement
- Report investissements sur budget 2015
- Remboursement de caution avant le vote du budget
- Approbation du Plan communal de sauvegarde actualisé
- Renouvellement de CUI
- Attribution du nom des rues du lotissement de Menjou
- Classement de voirie

- lotissement de Menjou
- Décision convention mise à disposition locaux à la Fédération Renova

10 avril 2015

- Vote des taux des taxes locales directes 2015
- Vote du budget primitif 2015 de la commune et du lotissement
- Régime indemnitaire personnel communal 2015
- Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'électricité
- Convention tripartite avec Mme Felli et l'association Terre de Couleurs
- Convention pour l'usage et l'aménagement de

l'église

- Réforme des rythmes scolaires, fonds d'amorçage
- Bibliothèque, signature d'un bail avec la communauté de communes

29 mai 2015

- Modification statuts communauté de communes,

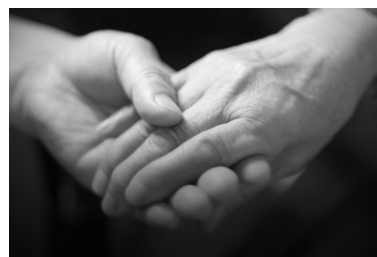


- Création poste 4ème adjoint
- Vente de parcelle
- Attribution de baux à petites parcelles
- Augmentation temps de travail CUI
- Subventions aux associations
- Travaux d'entretien de l'église
- Projet zéro phyto, signature convention avec PNR
- Modification des statuts du SDCEA
- Convention de mandat pour travaux de voirie 2015 avec la communauté de communes
- Vote CA 2014 lotissement de Menjou.

A l'état civil

DÉCÈS

- Adrien SOULA, le 13 décembre 2014, à l'âge de 93 ans
- Simone CHAIBI veuve LAMOTTE, le 7 janvier 2015 à l'âge de 79 ans
- Adrienne SALIVA, veuve COTTES, le 27 janvier à l'âge de 99 ans
- Pierre-Yves JACQUIN le 6 mars, à l'âge de 54 ans
- Denise LASSEUBE veuve COURNEIL le 7 mars à l'âge de 87 ans
- Pierrette GAJAN veuve DELQUE, le 6 avril à l'âge de 83 ans
- Yvette THIBAUT veuve AGUT le 11 mai à l'âge de 88 ans
- Max PAGE le 31 mai à l'âge de 91 ans

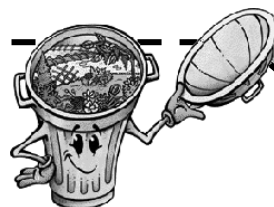


MARIAGES

- Alain DE MORI et Pascale ANDRE le 11 avril
- Eric LLORENS et Eva COOK le 11 avril
- Samuel LARRIEU et Laetitia BARTHOLOME le 2 mai
- Jean-François VIE et Graziella CORSINI le 7 mai à NOUEILLES (31)



Gestion des déchets



Déchets verts

Les déchets végétaux des jardins sont collectés tous les mardis à partir de 12 h devant le domicile, en sacs papier, dans des cartons ou des cageots, des poubelles à anses ou à la rigueur des sacs plastique ouverts.

Déchetterie

La déchetterie est ouverte aux Bordes sur Arize. Les horaires : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Vous y déposez : ferraille, cartons, verre, papier, encombrants, déchets de bois, déchets toxiques, huile de vidange, pneus, déchets de soins à risque infectieux et ancien électroménager aux fins de recyclage.

La décharge de gravats est ouverte ces mêmes jours de 7 h 45 à 8 h 45.

Pour les gros volumes,
appelez le SNECTOM au
05.61.68.02.02



Le dépôt sauvage des déchets est interdit et passible d'une contravention de 5ème classe (1500 €) et la confiscation du véhicule (article R 635-8 du code pénal).

Tout dépôt de déchets hors des contenants est, à ce titre, répréhensible.



Cartouches

d'imprimantes

Une opération de récupération est organisée sur la commune en partenariat avec la société L.V.F. et l'association Enfance et Partage pour récupérer les cartouches d'imprimantes et les téléphones portables. Le collecteur se trouve dans le hall de la Mairie.

Espaces de propreté

Ils ont été installés par la Communauté de Communes. Sur le village, ils sont au nombre de quatre : à la Salle Polyvalente, au Quai de la pétanque, Rue du Bastion et derrière la Poste. Des containers récupérant les papiers et le verre ont été mis en place.

Tri sélectif

Des sacs jaunes permettent de récupérer les bouteilles et films en plas-

tique, les briques alimentaires, les cartons et enfin les boîtes métalliques. Le ramassage s'effectue le mardi matin. Ne sortez vos sacs que le lundi soir.

Des conteneurs de sacs jaunes ont été installés sur les aires de propreté.

Ordures ménagères

Le ramassage est effectué le mardi et le vendredi matin.

Bouchons plastiques

Au Club du 3^{ème} Age, nous pensons aussi à ceux qui ont moins de chance que nous en participant à la collecte des bouchons de plastique pour qu'ils soient recyclés au profit des handicapés. Sont récupérés les bouchons de bouteilles de lait, eau, jus de fruits... (jusqu'à 12 cm de diamètre). Apportez-les à Jeanine Parra.

Mardi matin
Sacs jaunes
et cartons

Vendredi
Déchets
ménagers

Mardi
Déchets verts et
Déchets ménagers

Interdiction de brûlage : rappel

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés est interdit, notamment en raison des nuisances de voisinage causées par les fumées.

Les déchets verts issus des jardins (tonte des pelouses, taille des haies, etc.) entrent dans cette catégorie

Le non respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3ème classe pouvant atteindre 450 €.

Elections régionales

Suite à la fusion des régions, la France comptera 13 régions au lieu des 22 initiales, à compter du 1er janvier 2016.

Si nous ne connaissons pas encore le nom de notre nouvelle région, fusion de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon, ni ses compétences précises, et ne sommes pas non plus certains de sa capitale régionale, nous savons déjà que l'élection des prochains conseillers régionaux est fixée aux 6 et 13 décembre prochains.

1757 conseillers régionaux métropolitains (autant qu'avant) seront élus pour 6 ans au scrutin proportionnel à 2 tours avec prime majoritaire. Au premier tour, les listes qui obtiennent 10 % des suffrages sont qualifiés pour le second tour. Au final, la

liste qui arrive en tête obtient une prime majoritaire égale au quart des sièges en plus du nombre de sièges lié à son score, le reste est réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

Quant au rôle des nouvelles régions, il devrait être clarifié par la loi Notre (nouvelle organisation territoriale de la République). Le secrétaire d'Etat à la réforme territoriale André Valini, la résume ainsi : « Aux régions, l'économie, aux départements la solidarité, au bloc communal, les services de proximité ».

Elles auront lieu

les 6 et 13

décembre et

seront les

dernières

élections avant

les présidentielles

de 2017 (il n'y a

pas d'élection

prévue en 2016).

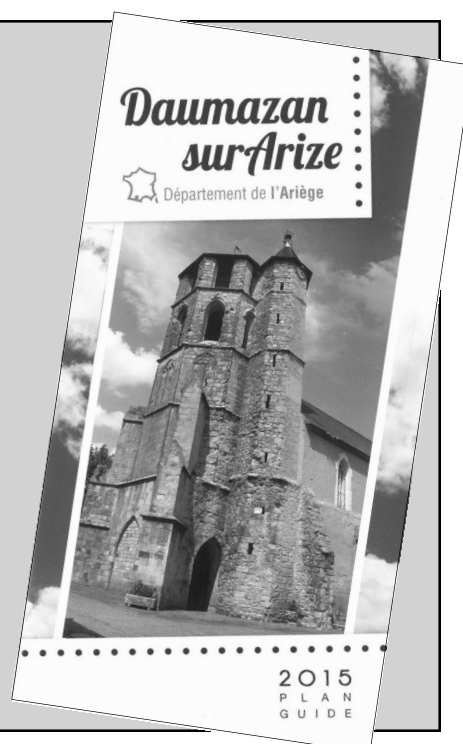
Précision

Chaque famille daumazanaise a été destinataire, par l'intermédiaire de sa boîte aux lettres, d'un agenda municipal en début d'année, puis d'un plan guide communal.

La municipalité tient à préciser que ces supports de communication ne sont en rien financés par les deniers publics ; il s'agit de publications à l'initiative d'une so-

ciété commerciale (Media + communication) entièrement financées par les annonceurs privés mentionnés dans ces documents.

Des exemplaires complémentaires sont à votre disposition au secrétariat de mairie ; les commerçants sont également invités à en retirer.



Permanences sociales

Les rencontres avec les assistantes sociales du Conseil Général sur les vallées de l'Arize et de la Lèze ont lieu **uniquement sur rendez-vous** de 9 h 30 à 11 h 30, en appelant au centre local ADS du Fossat : 05.61.69.04.10

Les permanences ont lieu :

- au Mas d'Azil le 2ème mercredi matin et le 4ème mardi après-midi,
- au Fossat les 1er et 3ème mardi matin,
- à Lézat le 1er lundi matin et 4ème vendredi matin.

Les consultations de nourrisson du service de protection maternelle et infantile, gratuites, se prévoient également sur rendez-vous, au même numéro et se tiennent le 1er mercredi du mois, au Fossat le matin, au Mas d'Azil l'après-midi.

Foires et marchés

FOIRE

Le premier vendredi matin de chaque mois,
Place de l'église



Marché

Tous les vendredis,
Place de l'église

Plats à emporter

Tous les mardis soir,
Place de l'église,
Poulets rôtis et plats cuisinés

Transport scolaire



Afin d'améliorer les délais d'instruction et de délivrance des cartes de transports scolaires, le Conseil Général de l'Ariège s'est doté d'un logiciel permettant aux familles dont les enfants utilisent les transports scolaires de saisir leur demande sur le Web et de payer en ligne :
www.ariège.fr



Pour les jeunes : le service civique

Il concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans et permet de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois dans une mission en faveur d'une collectivité.

Il s'agit de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général représentant au moins 24 heures hebdomadaires.

Il donne lieu au versement d'une

indemnité prise en charge par l'Etat (de 540 à 640 € mensuels) et ouvre droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat.

Le service civique permet d'œuvrer dans divers domaines : culture et loisir, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, culture et

loisir, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

D'autres formes de service civique existent ouvertes aux personnes âgées de plus de 25 ans.

Pour tout renseignement :

www.service-civique.gouv.fr

INFORMATION DE LA GENDARMERIE

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DU FOSSAT

Conseils pratiques

1 - Sécurisez vos accès

Dans plus de 54% des cas, les malfaiteurs ont forcé la porte d'entrée, les fenêtres étant fracturées dans 22% des cas. Assurez-vous que vos serrures sont fiables. Pour compliquer la tâche des voleurs, optez pour une serrure multi-points, certifiée A2P. Renforcez votre porte et vos fenêtres. L'objectif de ces moyens est de ralentir le travail du voleur, de le rendre suffisamment compliqué et bruyant pour qu'il attire l'attention.

2 - Équipez-vous d'une alarme

Faire fuir le cambrioleur qui craint d'être découvert par un voisin est l'objectif. Plusieurs types de dispositifs peuvent être installés pour détecter les mouvements, les bris de vitre ou l'ouverture d'une porte. Plutôt que de déclencher une simple sirène, certains dispositifs permettent d'alerter immédiatement une entreprise de sécurité susceptible d'appeler la police, mais aussi d'enfumer un intrus. Flashez votre voleur. Les détecteurs de présence peuvent être installés à l'extérieur d'une maison. Ces dispositifs déclenchent des éclairages que n'apprécient jamais les voleurs. Si vous équipez votre logement de ces dispositifs d'alerte, signalez-le clairement afin de décourager d'emblée un malfaiteur intéressé.

3 - Dissimulez votre absence

Faites croire que votre logement est occupé. La plupart des cam-

briolages se déroulent en l'absence des occupants. Vous avez alors tout intérêt à faire croire que vous êtes là, car un cambrioleur guette les logements vacants.

Obtenir la collaboration d'un voisin est le meilleur moyen de se prémunir de ce type de ruses. En pénétrant chez vous, en ouvrant les volets pendant quelques heures et en relevant le courrier, il empêchera le cambrioleur de croire que la voie est libre.

Simulez votre présence avec des équipements. De nombreux appareils comme les postes radios ou les téléviseurs comportent des systèmes de mise en route programmée. Des prises programmables sont par ailleurs disponibles à la vente. Allumés pendant quelques heures dans la journée, ces dispositifs donnent l'illusion d'une habitation occupée.

4 - Prévenez les forces de l'ordre

Appuyez-vous sur les professionnels. Depuis 1974, policiers et gendarmes proposent l'opération "Tranquillité vacances", pendant la période des congés. Une simple inscription dans votre poste de police ou votre gendarmerie locale. Votre logement est alors susceptible d'être inspecté, à n'importe quel moment par une patrouille, pendant votre absence. Prévenez votre gardien si votre résidence en compte un.

5 - Restez discrets

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES



Sur les réseaux sociaux, ne clai-
ronnez pas que vous partez en
vacances.

N'informez pas des inconnus de
votre absence. La remarque paraît
évidente mais il est fréquent de
mettre au courant de son absen-
ce, un artisan ou une entreprise
de gardiennage d'animaux.

6 - Protégez vos objets de valeur

Cachez intelligemment vos bijoux.
Si vous n'avez pas réussi à empê-
cher un voleur de pénétrer chez
vous, empêchez-le de repartir
avec vos objets les plus précieux.
Les bijoux sont statistiquement
les biens les plus recherchés.
Pensez avant tout aux endroits
qui nécessiteront une fouille trop
m i n u t i e u s e .
Faites tatouer vos équipements
afin de dissuader les voleurs de
les emporter. Revendre des objets
marqués peut en effet s'avérer
trop risqué.

Enfermez votre argent à l'abri. Si
vous possédez de l'argent liquide
ou des louis d'or, sachez que vos
devises volées lors d'un cambrio-
lage ne sont assurées, dans la
plupart des contrats, que si elles
étaient conservées dans un meu-
ble fermé à clé ou dans un coffre-
fort.

*Adjudant-chef Patrice CHATAINIER,
commandant la communauté de briga-
des de LE FOSSAT*

La pétanque

Amis(es) pétanqueurs bonjour,

Avec le retour du soleil il est temps de sortir les boules de pétanque de vos étuis et de venir nous rejoindre le soir ou lors des rencontres amicales qui seront organisées lors de cet été 2015. Cette année, et pour faire suite aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale, la société de pétanque a organisé des entraînements pour les catégories minime, benjamin et cadet durant le mois d'avril. Ceci étant dans un but de les faire participer aux concours départementaux qui se sont déroulés le 1^{er} Mai au Vernet d'Ariège et le 8 Mai à Mazères d'Ariège. Nous avons engagé 11 jeunes dans ces compétitions : Ylan, Rafael, Corentin, Thomas, Louis, Simon, Adrien, Swan, Enzo, Loukian, et Pierre. Ces deux journées se sont très bien passées avec des résultats tout à fait honorables pour une première participation. A noter que Simon a perdu en 1/4 de finale du championnat d'Ariège et que Pierre a perdu en 1/2 finale 13 à 12. Bravo à tous ces jeunes et merci à tous (parents et accompagnateurs).

En ce qui concerne les manifestations prévues durant l'été, deux journées sont prévues le 11 juillet et le 1^{er} août avec tête à tête le matin à 9 h et doublette à 14 h 30. Ces deux journées sont réservées aux joueurs licenciés puisqu'il s'agit de concours officiels.

Nous devons normalement organiser (comme l'an dernier) des concours ouverts à tous le vendredi soir, ces concours sont axés sur le plaisir d'être ensemble, autour d'un repas et de parties de pétanque et de partager des moments de convivialité les soirées d'été.

Ces dernières semaines, pas mal de personnes ont constaté que l'éclairage du terrain de pétanque était défectueux. Je tenais à les rassurer, on pourra jouer à la pétanque le soir cet été. L'éclairage fonctionne et un interrupteur (juste à côté

du local de la pétanque) permet d'allumer et surtout d'éteindre le terrain. Mon inquiétude sur l'impossibilité à organiser des manifestations durant nos soirées d'été est levée. De plus nous devons avoir un éclairage rénové, en principe à partir du mois de février 2016 et j'en remercie la municipalité.

Pour finir, je lance un énième appel pour solliciter toutes les personnes intéressées par notre sport (et oui il s'agit bien d'un sport), le bureau de l'USArize pétanque vous attend à bras ouverts. Et sachant que maintenant nous avons des jeunes pétanqueurs en devenir et un éclairage refait à neuf l'an prochain il n'y a plus de raison pour ne pas venir prendre la licence à Daumazan sur Arize...

Bon été à tous
Le Président.



Le comité des fêtes

Chers habitants de Daumazan,



Le comité des fêtes a débuté l'année 2015 avec son habituel loto, le 7 février puis la soirée de la Saint Patrick le 13 mars. Celle-ci a ravi l'ensemble des participants grâce aux différentes animations proposées, au groupe de musique celte Feasoga qui a animé le repas Fish & Chips, la disco Wiwi event et, bien sûr, grâce au choix varié de bières !

Dans la continuité des festivités et dans un contexte de mouvement politique, nous nous sommes efforcés de vous préparer le meilleur programme pour la fête locale 2015 qui se tiendra du 10 au 14 juillet.



Elle débutera le vendredi avec un apéritif concert avant de se régaler avec la traditionnelle Mounjetade qui sera suivie d'une soirée animée par la disco Black Night qui nous fera danser toute la soirée...

Les pétanqueurs licenciés et

amateurs pourront s'exercer le samedi



avec le concours officiel à partir de 9 h et le concours local à 14 h 30.

Le comité vous proposera ensuite de fameuses lasagnes qui vous donneront l'énergie nécessaire pour enchaîner la soirée avec l'orchestre Epsilon.

Le dimanche ravira jeunes et moins jeunes. Le matin pour les plus courageux, un concours de chiens d'arrêt organisé par la société de chasse avec en premier prix un fusil, débutera à 7 heures.

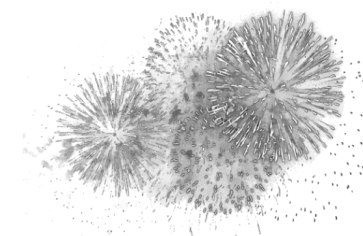


Le concours de belote organisé comme chaque année avec réussite par l'atelier belote de Daumazan aura lieu à 15 h 00. Les jeux pour enfants animeront l'après-midi à partir de 15 h 30. Une soirée musette animée par Jacky Sol clôturera la journée au rythme de vos pas de danse à partir de 19h30.

Le lundi soir, rendez-vous à 22 h au Champ de Mars pour la retraite aux flambeaux qui, après un tour dans notre village, vous amènera en musique jusque au boudrome ou vous pourrez assister au feu d'artifice. Ensuite, l'orchestre

Heptagone fera son retour pour enflammer le Dance Floor !!

Le mardi, jour de la Fête



Nationale, le conseil municipal, comme à son habitude, offrira l'apéritif afin de clôturer cette édition 2015 en beauté !

Les festivités se dérouleront sur notre beau Champ de Mars, le retour du chapiteau nous donnant une assurance en terme de météo.

Des précisions pourront être apportées et affichées la semaine avant la fête.

Le comité espère que ce programme réjouira petits et grands afin de partager ensemble ces moments conviviaux.

Merci à la municipalité pour ses aides (subvention, mise à disposition des agents) et aux associations (belote, chasse, rugby, pétanque) pour organiser avec nous ce week-end festif et animé.

Nous attendons avec impatience le 10 juillet pour vous retrouver...

VENEZ NOMBREUX !
Dans la joie et la bonne humeur.

Les membres
du comité des fêtes

L'atelier belote accueille, vous le savez peut-être, tous les jeudis, les « fans » de la belote, à la salle communale Léo Ferré.

Le nombre des joueurs se stabilise, mais nous en comptons de nouveaux, daumazanais mais aussi des villages avoisinants, et cela nous flatte naturellement.

Comme chaque année, le comité des fêtes nous propose d'organiser un concours

le dimanche 12 juillet à 15 heures

et nous espérons de nombreux participants.

Nous réfléchissons à **notre journée détente** pour

la fin de l'été, un peu plus tôt que l'an passé, où nous avons bénéficié, même en novembre, d'une journée ensoleillée.

Bien sûr en septembre nous organiserons notre repas annuel et souhaitons vivement la présence de Mr Rigobert Vergé et son accordéon pour animer cette soirée.

Avant de conclure, nous voudrions remercier Mylène et Philippe, qui gèrent le CASINO et qui ont pris en charge notre tombola et permettent à leurs clients, qui ne sont pas forcément des beloteurs, de bénéficier de bons d'achat chez les **5 commerçants daumaza-**



mais qui ont voulu « jouer le jeu » avec notre association. Sincèrement merci à tous les deux.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous, que vous pouvez passer avec nous si vous restez à Daumazan et si vous voulez vous distraire les jeudis après-midi.

A bientôt,
Le Bureau.



Le goujon de l'Arize

La vente de cartes de pêche reste stable pour la saison 2015.

Alevinage : 160 kg de truites arc-en-ciel ont été déversés avec l'aide des bénévoles équipés de 4x4, ce qui a permis une répartition en plusieurs points.

Il est agréable de constater l'arrivée de jeunes pêcheurs, ceux-ci se déplaçant à bicyclette. Il a été constaté de belles prises en truites « fario ».

Un prochain alevinage aura lieu fin juin.

Le bureau du GOUJON

DE L'ARIZE sera renouvelé en fin de saison ; tout candidat est prié de se faire connaître.

Merci aux adhérents de l'AAPPMA LE GOUJON DE L'ARIZE

Le Président,
Daniel PECCOLO



Une réunion publique à laquelle la population est conviée aura lieu le mardi 15 septembre à 14h30 à la salle polyvalente de Daumazan.



Le CLIC Arize Lèze, en collaboration avec l'A-SEPT (Association pour la Santé, l'Education et la Prévention sur les Territoires) et le CCAS de Daumazan, prépare une campagne de prévention

santé en direction des personnes retraitées.

Le premier sujet abordé sera l'équilibre à travers un atelier dont l'objectif est d'améliorer sa condition physique, de développer et d'entretenir ses aptitudes et si besoin de reprendre confiance en son corps. Cet atelier de 12 séances d'1h30 regroupera 10 à 15 personnes.

Il est prévu pour cet automne et le lieu sera

déterminé en fonction des participants.

L'encadrement sera assuré par une animatrice de Gymnastique Volontaire spécifiquement formée en prévention.

Les inscriptions se font dès maintenant auprès de C. Rumeau:

CLIC Arize-Lèze
4, chemin Laillères
09130 Le Fossat
Tél : 05 61 68 01 66

17 > 18 juillet 2015

22^{ème} festival

TERRE de COULEURS

Daumazan sur Arize Ariège 091

SKIP & DIE - SANSEVERINO

TOO MANY ZOOZ

SLOW JOE & THE GINGER ACCIDENT

BILLY HORNETT - CANAILLES

ZOÉ SUR LE PAVÉ - LITTLE BALOUF

NOMAD FREQUENCIES



★ VILLAGE ALTERNATIF ★

★ CHAPITEAU ENFANTS ★

★ SPECTACLE DE RUE : MR LE DIRECTEUR - DIX PAR ÊTRE - PRÊT À PORTER - ARESKY ★

ANIMATIONS : LES CHAPEAUX DE VÉRO - FESTIJEUX - COLLECTIF RIBAMBELLE - FREDOX - LA GAZETTE

GRAFF PARCK (FAUT QU'ÇA POUSSE) - DÉCO (ODUL)

Restauration sur place & Camping gratuit - 1 SOIR > 18€ - 2 JOURS > 30€

www.terredecouleurs.asso.fr/site

Pour cette nouvelle édition du festival "Terre de Couleurs" nous vous réservons de belles surprises !

★ Des nouveautés ★ avec : un Village Alternatif où vous pourrez découvrir plusieurs associations locales telles que "Playing for Change" ou encore le "SMECTOM", mais pas que, bien d'autres encore... Elles seront présentes à cette occasion pour vous présenter leurs projets !

Un Chapiteau pour les enfants où il y aura des jeux géants, ainsi que d'autres animations pour les jeunes.

Des animations et spectacles de rues pour tout public et tout au long de la journée du samedi, avec des compagnies venues de toute la France.

Une programmation de choix avec de grands artistes aussi bien locaux, qu'avec des découvertes venant d'Afrique du Sud, des États-Unis, du Canada,...

Mais ce n'est pas tout... cette année, vous pourrez aussi jeter un œil le samedi après-midi sur le **graff park** avec le collectif "Faut Qu'ça Pousse", où les artistes peindront en live sur des structures en bois dans un site fraîchement décoré par Odul.

Nous vous attendons impatiemment !



Arlésien



Programmation

Samedi 4 juillet à 19h
DAUMAZAN
 salle des fêtes
 MoTTes
 Compagnie du
 pOissOn sOluble (09)

François Salon
 (comédien marionnettiste) – Sébastien Dehaye
 (comédien manipulateur)



Trois mottes, trois planches et deux caisses : un atelier singulier... À l'origine ?

Une motte de terre et deux compères aux mains nues qui façonnent un théâtre d'argile : la terre s'anime en paysages et personnages éphémères.

Ecrasée, foulée, battue, la croûte terrestre subit l'empreinte de la frénésie humaine, MoTTes explore avec humour et poésie notre rapport à la Terre.

Ce spectacle a été accueilli en résidence sur la commune de Daumazan en janvier 2014.

Théâtre d'argile éphémère et fait main tout public à partir de 5 ans

Durée : 50 mn

Mise en scène :



Samedi 10 octobre à 19h à DAUMAZAN
 salle des fêtes
 SOS DOUDOU
 Compagnie Les Astro-nambules (31)

Jean-Paul Plot et
 Antoine Dufour
 Décor : Marc-Etiève
 Costume :
 Kantuta Varlet
 Jeu : Guillaume Cuq,
 Faustine Crestey et
 Benoit Hennequin

Les vacances d'Eva commencent plutôt mal : à peine arrivée à la maison, elle réalise qu'elle a perdu son doudou. Pour son père c'est l'occasion rêvée de grandir un peu. Mais Eva ne le voit pas de cet oeil. Elle contacte alors Mister doudou, un détective, aux gadgets aussi surprenants qu'inefficaces, qui va partir à la recherche de sa peluche adorée. Commence une enquête pleine d'humour et de tendresse : une mission sur mesure pour SOS DOUDOU !

Théâtre – polar pur et doux à partir de 4 ans – public familial
 Durée : 45 mn

Samedi 28 novembre à 19h et
Dimanche 29 novembre à 17h au CARLA
 salle des flots bleus
 En co-réalisation avec l'Estive, Scène Nationale de Foix et de l'Ariège
TANIA'S PARADISE
 Compagnie Attention Fragile (83)

Écriture, mise en scène et scénographie : Gilles Cailleau
 Co-écriture, interprétation, contorsion, harpe : Tania Sheflan

Si Tania est une contorsionniste de Tel Aviv – elle est en effet capable de se tordre dans tous les sens – c'est tout près de nous qu'elle le fera, et



tout doucement, en nous regardant droit dans les yeux. Il faut dire que le spectacle se déroule dans une yourte Kirghize. Elle, au centre d'une piste minuscule, nous, installés autour... « Tania's paradise » c'est juste une fille qui parle d'elle-même en marchant sur les mains. Contorsions et confidences à partir de 15 ans
 Durée : 1h10

Pour info :

Tarifs spectacle : 10 €, 8 € (réduit), 6 € (abonné), 4 € (moins de 13 ans).

Le repas a lieu après le spectacle, vers 21h : 16 € (cocktail, vin et boisson chaude compris).

L'abonnement est de 10 €, il est valable 365 jours à partir du jour de l'abonnement.



La PUPAL propose des conférences, gratuites et ouvertes à toutes et à tous, dans les deux cantons de l'Arize et de la Lèze en Ariège



En février, en mai, puis en septembre 2013, la PUPAL avait tenu trois conférences à Daumazan. En janvier 2015, elle y intervenait à nouveau, avec Jean-François Mignard qui racontait l'histoire de la Ligue des Droits de l'Homme. En avril dernier, Philippe Fréchet (président de la PUPAL), avait en outre animé, à la demande de l'association Arlésie, un "Café-Rencontre" (au bar *Chez Karin*) autour de Grégory Bourut et de la troupe des Bluetack Theatre qui étaient alors en résidence d'artistes à Daumazan, travaillant à la mise en scène de *l'Antigone* du dramaturge allemand Bertolt Brecht.

Créée en février 2010, la PUPAL est :

Petite, parce qu'elle se veut modeste, sans prétention et à taille humaine ;

Université, parce que c'est un lieu de rencontre, d'échanges et d'accès aux connaissances ;

Populaire, parce qu'elle est accessible et ouverte à toutes et tous, sans restriction ;

Arize-Lèze, parce qu'elle fonctionne dans des communes accueillantes de ces deux vallées ou des côteaux qui les surplombent.

Il s'agit simplement d'apprendre ensemble et d'échanger des connaissances, des idées et des réflexions, sur des questions de philosophie et d'histoire, d'art et de littérature, de sciences, de politique et de société...

L'accès à la « Petite Université Populaire Arize-Lèze » est entièrement **libre & gratuit**, y compris pour ceux et celles qui n'ont pas participé aux séances précédentes et **sans obligation d'adhésion**. Il n'est nul besoin d'être intellectuel, spécialiste (philosophe, historien, économiste, artiste ou autre) ou diplômé de quoi que ce soit pour

venir : les interventions et discussions sont accessibles à tous et toutes...

À ce jour, la PUPAL compte déjà plus de 330 adhérents. Elle est soutenue financièrement par le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Conseil général de l'Ariège, la Communauté de Communes de l'Arize et certaines communes à titre individuel.

Voici le programme de la PUPAL pour les mois de septembre et octobre 2015 :

Mardi 15 septembre (salle multi-média du Fossat) : **Jean-Noël Sarraïl** : « L'astrologie aux lumières de l'astronomie ».

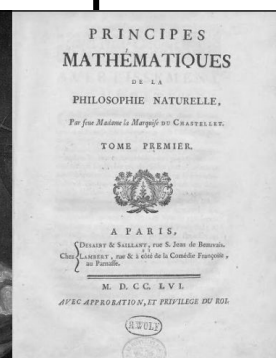
Mardi 29 septembre (espace culturel des **Bordes**) : **François Morin** (professeur émérite d'économie, co-fondateur du LEREPS, ancien administrateur de la Banque de France, ancien conseiller de Pierre Mauroy...) viendra nous faire un « point » sur la situation économique et nous présenter son dernier ouvrage sur l'oligopole bancaire mondial et ses méfaits (*L'hydre mondiale*, éditions Lux).

Mardi 6 octobre « Les femmes et les sciences » vidéo-conférence traitant de la difficulté pour les femmes d'être reconnues comme scientifiques, à travers les âges, quelle que soit la discipline *. (salle communale de **Daumazan**) : **Pierrette Letouzey-Soula** (conférencière nationale issue de l'École du Louvre, présidente de l'association « Patrimoine et Mémoire Collective du Séronais ») nous parlera du rôle méconnu des femmes dans les découvertes

scientifiques et mathématiques.

Par exemple, Madame du Châtelet, en traduisant Newton, comprend, dès 1740, que l'énergie cinétique d'un corps est fonction du carré de sa vitesse (découverte confirmée par Einstein). Cent ans plus tard, Ada Lovelace (fille de Byron) établit le 1^{er} programme informatique. La révolution chimique naît avec Mme Lavoisier.

Nombreuses sont ainsi les femmes qui ont fait avancer l'astronomie, la physique, la chimie et les mathématiques sans reconnaissance de leurs contemporains, sans salaire, sans vie de famille et, pour certaines même, en sacrifiant leur santé.



Mardi 20 octobre (Centre culturel multi-média du **Mas d'Azil**) : **Pierre-Henri Ardonceau** (de *Jazz Magazine*) : « Jazz et cinéma (1925/1945) ».

Vendredi 30 et samedi 31 octobre (Centre culturel multi-média du Mas d'Azil) : 5^{es} Journées d'Études Cinématographiques de l'Arize, avec **Xavier Daverat** (thème non encore définitivement arrêté : soit les hérésies, soit un hommage au réalisateur italien Pier Paolo Pasolini, assassiné voilà 40 ans).



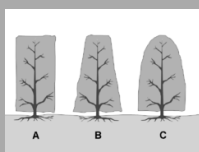
HOTT production



HOTT production



HOTT production



Depuis 1997, la fédération Renova œuvre pour une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement. Présente à Daumazan sur Arize dans les locaux au dessus de la mairie, ses principaux objectifs sont : l'étude, la sauvegarde, la valorisation et le développement du patrimoine fruitier et des végétaux cultivés sur le massif pyrénéen et ses territoires limitrophes. Elle participe aussi à la transmission des savoirs et connaissances et contribue à l'accompagnement des porteurs de projets en agriculture : mise en réseau, insertion, formation...

En 2008, la fédération se dote d'un outil : l'atelier de transformation situé sur la zone artisanale route de Montbrun. Celui-ci permet aux producteurs et particuliers de réaliser conserves, confitures, soupes, pâtes végétales, jus de fruits... Que ce soit pour le plaisir de remplir ses étagères avec les fruits et légumes transformés de son jardin ou de disposer de produits à valeur ajoutée pour compléter son activité professionnelle.

C'est dans ce cadre que l'association a pu retrouver, répertorier et multiplier de nombreuses variétés locales de fruits et petits fruits, en particulier pommes et châtaignes. Ces variétés sont aujourd'hui disponibles via la pépinière de l'association et son réseau de pépiniéristes.

LES PROCHAINES FORMATIONS

Mercredi 05 août
Reconnaissance des plantes - Été - Transformation et fabrication

Ballade et reconnaissance des plantes d'été, des salades sauvages pour le midi, des

médicinales et des aromatiques. Pratique de la fabrication d'un baume à base d'un macérât huileux de fleurs, amener vos petits pots !

Apprentissage des autres techniques de transformation (teinture, macération).

Intervenante : Monique FORESTIE, Herbaliste.

Mardi 08 septembre
Techniques de transformation : les légumes

Présentation de l'atelier de transformation et de ses outils. Utilisation des différents outils de l'atelier : raffineuse, doseuse, autoclave, pour des préparations à base de tomates.

Intervenante : Sophie PEDON
Responsable de l'atelier.

Jeudi 10 septembre
Apiculture Session 5

Visite d'automne et mise en hivernage : opérations de fin de saison et préparation de l'hivernage des ruches.

Intervenante : Nicolas PRAT
Apiculteur.

Mardi 15 septembre
Atelier Cuisine du Monde (Algérienne)

Théorie et pratique de quelques recettes.

Intervenante : Wahiba CHEKHAR
Cuisinière

Mardi 22 Septembre
Technique de transformation des fruits d'été

Présentation théorique de plusieurs recettes : gelée, pâte de fruits, cuir, fruits au sirop, fruits confits, sirop de fruits, confiture et compote.

Pratique de quelques recettes.
Intervenante : Anne Laure BOUILLET de l'association
« Dulocaldanslebocal »

Mardi 06 Octobre
Utilisation du laboratoire :

Faire sa crème de châtaigne

Présentation de l'atelier de transformation et de ses outils. Mise en pratique dans le cadre de la réalisation d'une crème de châtaigne en collectif.

Intervenant : Laurent BERNARD Producteur Transformateur.

Jeudi 26 Novembre
La plantation d'un verger de plein vent

Réussir sa plantation d'arbre fruitiers : préparation du sol, fabrication de compost, choix des portes greffes et des variétés, mise en pratique de la plantation sur le terrain.

Intervenant : Charles DAFFIS,
Producteur et pépiniériste

Lundi 03 Décembre
La Taille de formation des fruitiers de plein vent

Pour connaître les grands types de taille des fruitiers (taille de formation, taille d'entretien, d'éclaircissement) et les soins de base à apporter aux arbres fruitiers selon les espèces.

Intervenant : Charles DAFFIS,
producteur et pépiniériste

Samedi 05 Décembre 2015
Reconnaissance des plantes sauvages comestibles - hiver - récolte et utilisation de racines

Découverte cueillette et transformation des racines, des médicinales, ballade de reconnaissance des salades d'hiver pour la salade du midi. Fabrication d'un baume de racine.

Intervenante : Monique FORESTIE, herbaliste.

Fédération RENOVA
Association Loi 1901



DAUMAZ'ANIME

Daumaz'anime a organisé le vendredi 8 mai son 7^{ème} vide grenier, sur le Champ de Mars et dans la rue du Bastion.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 200 exposants. Une édition très réussie, avec toujours autant de plaisir pour les participants, les visiteurs et les organisateurs.

La prochaine manifestation aura lieu le dimanche 13 septembre, 4^{ème} édition du vide armoires (vêtements, accessoires, linge de maison, bijoux, maquillage).

La 8^{ème} Bourse aux jouets aura lieu le dimanche 29 novembre.

Ces deux manifestations se dérouleront dans la salle polyvalente ; les places sont donc limitées. Si vous souhaitez y participer, nous vous conseillons de nous contacter 3 semaines avant. Nous y proposerons à tous, exposants et visiteurs, de faire don de vêtements et/ou de jouets à des associations caritatives. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 89 96 07 69 ou par mail daumazanime@yahoo.fr.

Toute l'équipe de Daumaz'anime souhaite remercier pour leur soutien et leur précieuse collaboration les élus de la commune et tous



les employés municipaux (administratif et technique).

Merci à vous tous qui nous aidez à réaliser ces manifestations conviviales et chaleureuses.

Bon été à tous et à très bientôt !

**POUR VIVRE
ENSEMBLE NOS ÂGES
ET NOS CULTURES,
RESTONS EN
CONTACT !**

La Présidente,
Marilyne VIDAL



Avec l'arrivée des beaux jours, la saison 2014/2015 se termine avec son lot de résultats. Pour cette saison, l'Arize Billard Club a récolté 4 titres de champion d'Ariège, Daraux à la libre R1, Soula à la libre R3, Morandi à la libre R4 et Clanet à la bande R1. Quant à Pons E, Doussiet, Duffaud A, Deslage, Clanet, Carrethey, ils se sont classés à d'honorables places de 2^o et 3^o.

Plus tard dans la saison se sont déroulées les finales de ligue Midi-Pyrénées où nos licenciés ont particulièrement brillé. En

Pons qui terminent 3^o et enfin à Tarbes les gars de l'Arize réalisent le doublé, Benoît Clanet remporte le titre suivi de près par David Daraux. L'Arize réalise donc une bonne saison sur le plan régional.

Pour clôturer la saison, les finales du traditionnel challenge Pinel, challenge interne bien sûr, se sont déroulées en toute convivialité. Les résultats sont les suivants : au repêchage c'est Domi Carrethey, qui l'emporte sur Emile Pons, au principal après une dure empoignade et à la surprise géné-

Arize BILLARD club

rale, c'est Raphaël Daraux qui remporte le challenge et le jambon, en terrassant son père David. Un nouveau talent vient d'éclore.

Enfin, pour finir courant juin c'est déroulé à Daumazan la coupe de l'Ariège, une rencontre inter clubs réunissant tous les clubs du district de l'Ariège (Arize, Pamiers, Foix, St Lizier et Montesquieu). Après une journée de matchs « acharnés » c'est le billard club du couserans qui l'emporte devant les locaux. A noter que deux joueurs restent invaincus sur la journée, Bauchet Olivier 4 victoires, logique pour un joueur de ce niveau et Carrethey Dominique, 3 victoires et un nul, bravo Domi.

Une bonne cuvée donc pour l'Arize.

A l'année prochaine.

U.S.Arize RUGBY

Les qualifications pour les phases finales du championnat des Pyrénées et de France ont confirmé la bonne saison des équipes séniors de l'U.S.ARIZE. Les réservistes se sont inclinés en quart de finale contre le futur champion des Pyrénées Portet sur Garonne, l'équipe fanion s'est arrêtée en demie contre la grosse équipe de St Sulpice sur Tarn et en championnat de France, après avoir battu le vice-champion de Côte d'Argent en 32^{ème} de finale, elle s'est inclinée en 16^{ème} contre Jullian non sans lui avoir contesté la victoire jusqu'à la dernière seconde. Les objectifs de la saison ont été largement atteints, puisque la deuxième place de la poule acquise dans la phase qualificative du

championnat des Pyrénées Promotion Honneur, propulse le club en catégorie Honneur pour la saison prochaine.

Une bien belle saison pour les Jaune et Noir, le seul bémol, venant de la très difficile saison des U18 et U16 qui n'ont pu accrocher de victoire en championnat, mais qui auront eu le grand mérite de ne pas se démobiliiser.

L'école de rugby a quant à elle continué, comme d'accoutumé, à bien défendre ses couleurs.

La saison 2014/2015 est à peine terminée que se profile déjà la prochaine.

Le président Lacoste Ellen, n'ayant pas souhaité poursuivre son mandat, et la génération des quarantenaires du club ne souhaitant pas s'investir à ce

poste, c'est Fauré Yves qui assumera de nouveau cette lourde tâche.

Il demande à tous les dirigeants et bénévoles déjà investis les saisons passées de continuer avec toute la passion qui les anime, et invite toutes les personnes qui ont un peu de temps libre et qui aiment ce club de venir les rejoindre.

Les premières animations à assurer dès le mois de juillet sont les deux cassoulets des fêtes locales de Dalmazan et Castex. Puis viendra l'heure des premiers entraînements au mois d'août, et les premières rencontres amicales et de championnat en septembre.

D'ici là,

l'U.S.Arize vous souhaite à tous de bonnes vacances.

NOUVEAU

SOPHROLOGUE PRATICIEN

Confiance en soi, stress, concentration, créativité, mémoire, troubles du sommeil, douleurs, arrêt du tabac et addictions diverses, lâcher-prise émotionnel et mental, préparation aux examens, interventions chirurgicales, compétitions sportives...

Séances collectives, séances individuelles sur rendez-vous, déplacement possible.

Et aussi : massage détente, relaxation soin Reiki.

Philippe Chapet
14 place de la Halle
06.82.28.10.36
Kawit.libre@laposte.net



<u>Raison sociale</u>	<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Téléphone</u>
Banque	Crédit agricole	41 route de Toulouse	08 92 89 25 92
Retrait point vert (Cr.Agr.)	Tabac/presse	10 rue du Barry	05 61 69 80 14
La Poste		12 route de Toulouse	05 61 67 92 88
Médecins	M. Pierre Biboulet	4 rue de la Poste	05 61 69 80 07
	Mme Lida Pauly	6 rue du Barry	05 61 69 82 10
Pharmacie	Mme G. Maximilien	16 route de Toulouse	05 61 69 80 23
Notaires	Me Landes Lopez Gantou	10 route de Toulouse	05 61 69 88 50
Vétérinaires	Mrs. Costes/Besnard/ Doré/Yañez	Chemin du Moulin	05 61 69 84 70
Elevage canin	Mme A. Salignac	Chemin de Montbrun	05 61 60 57 84
Toilettage canin	Mme Patricia Perrin	Route de Montbrun	06 14 77 24 71
Rest. «La tomate du jardin»	Ilona Rotgers/L.Sevenes	1 place de l'Eglise	05 81 30 40 03
Restaurant « Chez Flo »	Mme Florence Tarroux	Rue du Barry	06 88 17 70 51
Bar à vin/bière, tapas	« Chez Karin »	2 rue du Bastion	05 61 68 21 78
Maison de retraite	Foyer Log. L'Ostal	1 rue Roger Lacombe	05 61 60 98 20
Château Cazalères	Village de vacances/rest.	Route de Campagne	05 33 00 30 00
Gites ruraux	M. et Mme Bernadac	Ferme du Plantemil	06 77 38 61 12
Tabac/Presse/Loto/Point vert	M. Molina	10 rue du Barry	05 61 69 80 14
Casino	M. et Mme Maysonove	11 rue du Barry	05 61 69 80 33
Boucherie	M. Jérôme Gaston	Grand'Rue	05 61 60 58 42
Boulangerie	Mme Michèle Loubet	1 rue du Barry	05 61 60 15 04
Coiffure/Vin/Cadeaux	Mme S. Giordano	2 rue du Barry	05 61 69 84 18
Expert en antiquités	M. C. Salignac	Chemin de Montbrun	06 19 99 79 77
Institut de beauté	Mme Pellizzer	Champ de Mars	06 72 08 49 04
O fil de soie	Mme Isabelle Saeur	Chemin du Moulin	06 16 16 42 60
Chaussures-Bottes	M. Fabrice Poutrieux	Le Barraca	06 10 37 28 45
Coopér.agricole - Gamm vert		Route de Toulouse	05 61 67 90 90
Maçonnerie	M. Guy Clanet et Fils	19 route de Toulouse	05 61 69 83 14
	M. Pascal Mamy	10 route de Toulouse	05 61 69 87 94
Charpentiers	Alternative constr. Bois	2 route de Castex	06 24 49 35 69
Ramonage	M. Daniel Mecagni	7 borde de Naut	06 50 81 91 85
Plomberie	M. S. Eichenne	La Trille	06 70 04 51 68
	M. Ellen Pince	Rue du Bastion	06 03 22 52 27
	M. Patrick Jacquin	1 quai de la Bascule	06 72 17 19 34
Mécanique - Cycles	M. David Duffourg	16 rue du Barry	05 61 69 86 56
Frigoriste	M. Pierre Soulanet	Chemin du Moulin	06 10 65 44 29
Menuiserie Alu	M. Didier Casteras	Route de Campagne	05 61 69 80 75
Horticulteur	M. Frédéric Parra	12 rue du Burguet	05 61 69 92 68
Esthéticienne à domicile	Cassandra Esthétique		06 88 73 94 51
Menuiserie Maury et Dorade	M. René Maury		07 86 11 57 21
Electricien « Elec+ »	M. Michaël Charot	Route de Castex	07 87 03 52 13
Création et communic. Web	Mme Fanny Mayorgas	27 route Toulouse	06 12 63 61 16

Les associations daumazanaïses

<u>Association</u>	<u>Domaine</u>	<u>Responsable</u>	<u>Téléphone</u>
RUGBY USArize	Rugby	M. Yves Fauré	05 61 68 53 81
Amicale Supporters	Supporters US Arize	M. Jean-Claude Servat	05 61 69 81 31
BILLARD Club	Billard	M. Benoît Clanet	05 61 60 70 65
PETANQUE	Pétanque	M. Hervé Daraux	06 38 58 51 98
Société de CHASSE	Chasse	M. Olivier Ferrandez	06 71 04 31 57
GOUJON de l'Arize	Pêche	M. Daniel Peccolo	05 61 69 80 04
Génération Mouvement	Club du 3 ^{ème} âge	M. Paul Parra	05 61 69 89 59
Comité des FETES	Fête du village	Mr Pierre Mamy	06 72 93 18 62
Fédération RENOVA	Patrimoine fruitier	M. René Bielak	05 61 60 27 71
TERRE DE COULEURS	Festival musique	M. Didier Bocéno	09 75 23 66 29
ARLESIE	Spectacles Théâtre	M. Jean-Luc Pouts	05 61 60 48 84
Hot Club de l'Arize	Ateliers de musique	M. Gilles Billot	05 61 60 56 77
Champ de Pyrène	Jardins partagés	M. Paul Joseph Joël	
Cultures plurielles	Sout.tech aux assoc.	M. Jimmy Escoubre	06 79 77 77 45
Les Cinq Sens	Cuisine et jardins bio	Mme Dominique Mouret	05 61 68 52 08
Bâtiment, Climat, Energie	Economie d'énergie	M. Franck Dimitropoulos	05 61 69 80 49
Arize Loisirs Jeunesse	Centre de loisirs	Mme Cosima Accursi	05 61 67 81 62
Coopérative de l'Ecole		Mme Lydie Sicre	05 61 68 32 69
DAUMAZ'ANIME	Animation du village	Mme Maryline Vidal	06 89 96 07 69
Les plats et les houles	Location vaisselle	M. Guy Ruquet	05 61 69 80 84
Cogeste M-Pyrénées	Emplois partagés	Mme Sylvie Joubin	06 75 71 60 41
Objectif CHEVAL	Centre d'équitation	Mme Régine Felli	
10 h sur le plateau	Bien-être, relaxation	M. Philippe Chapet	06 82 28 10 36
Club de BELOTE	Atelier belote	Mme Arlette Larrieu	05 61 69 80 84
Amis de l'EGLISE St Sernin	Sauvegarde église	Mme Chantal Chemin	05 61 69 84 45
Optimôm	Parents élèves RPI	Mme Mélanie Cot	05 61 60 08 23
Têbô	Ateliers danse	Mlle Katy Popoff	06 70 11 86 66
L'Orangerie	Théâtre	Mme Najette Menar	
SJ Formation Conseil		Sylvie Joubin	06 75 71 60 41